



École de
l'Harmonie

Projet éducatif 2019-2022



Adopté par le Conseil d'établissement le 3 juin 2019

Table des matières

Le mot de la direction	Page 3
Notre démarche de projet éducatif	Page 4
Le processus de consultation	Page 5
Notre vision et nos valeurs	Page 6
Notre contexte, nos élèves, notre offre de service	Page 7
Nos ressources	Page 8
Nos enjeux	Page 9
Nos enjeux, nos orientations, nos objectifs, nos indicateurs et nos cibles	Page 12
La cohérence de notre projet éducatif avec le PEVR	Page 16
Le suivi et l'évaluation de notre projet éducatif	Page 17

Le mot de la direction

L'école de l'Harmonie, bâtiments Monseigneur-Robert et St-Édouard, est fière de s'être engagée dans une grande démarche de réflexion pour la réussite éducative de ses élèves. Depuis la rentrée 2018, les écoles de la province sont conviées à l'écriture de leur projet éducatif. Ce dernier découle de la Politique vers la réussite éducative qui a été mise en place en 2017. Cette politique encourage la collaboration entre tous les partenaires qui peuvent avoir un impact positif sur la réussite des jeunes. C'est pour cette raison que l'école de l'Harmonie a dressé un portrait exhaustif de la situation en questionnant, par sondages ou par groupes de discussion, ses élèves, leur famille, les membres de son personnel et les partenaires de la communauté afin qu'ils partagent leur point de vue. C'est ensuite que l'analyse réflexive a été entamée par le comité de pilotage. Celui-ci a fait un travail acharné pour s'assurer de faire rayonner l'élément qui unit nos deux bâtiments, c'est-à-dire *une équipe engagée à développer les compétences du 21^e siècle dans un milieu unique, riche de sa diversité*.

Aujourd'hui, nous vous invitons à prendre part activement à la mise en œuvre de notre projet éducatif puisqu'il est le reflet de notre école. C'est donc avec enthousiasme qu'ensemble, nous nous mobiliserons pour la réussite éducative de chacun de nos élèves. Les valeurs suivantes guideront nos réflexions et nos actions tout au long de ce cheminement: le respect, la bienveillance et l'altruisme ainsi que la créativité.

Nous remercions très sincèrement les membres du comité de pilotage pour leur engagement dans la rédaction et la mise en œuvre du projet éducatif:

Madame Odette Blouin, enseignante, bâtiment Monseigneur-Robert

Madame Valérie Bourget, enseignante, bâtiment St-Édouard

Madame Chantal Tremblay, enseignante, bâtiment St-Édouard

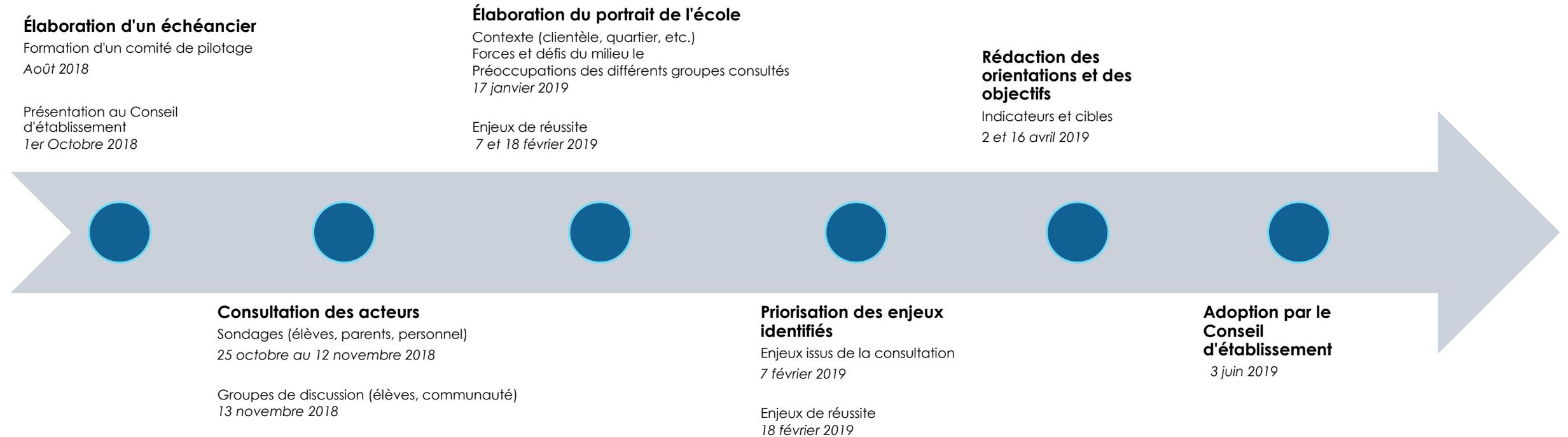
Madame Nancy Tremblay, enseignante, bâtiment Monseigneur-Robert

Madame Gina Gagné, directrice adjointe, bâtiment Monseigneur-Robert

Madame Émilie Goupil, directrice adjointe, bâtiment St-Édouard

Madame Chantal Boiteau, directrice de l'école de l'Harmonie

Notre démarche de projet éducatif



Le processus de consultation

Groupe consulté	Élève	Parent	Personnel	Communauté
Modalités de consultation	Sondage en ligne 23 questions 272 élèves : une classe de 2 ^e année, deux classes de 4 ^e année et tous les élèves du 3 ^e cycle.	Sondage en ligne 33 questions 254 parents	Sondage en ligne 46 questions 99 membres du personnel	Groupe de discussion 8 questions 7 participants
Principales préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> • Les élèves souhaitent que la cour d'école réponde à leurs intérêts. • Les élèves souhaitent que les interventions au service de garde et en classe soient cohérentes. • Les élèves souhaitent que l'école développe davantage le goût d'apprendre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les parents souhaitent que les interventions précoces soient mises en place pour prévenir les difficultés. • Les parents souhaitent que les enseignants aient accès à des ressources humaines et matérielles pour répondre aux besoins des élèves. • Les parents souhaitent que les infrastructures de l'école permettent de répondre à la diversité des élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le personnel souhaite que les infrastructures de l'école permettent de répondre à la diversité des élèves. • Le personnel souhaite que des conditions favorisant la concertation et la collaboration soient mises en place. • Les élèves souhaitent que les interventions au service de garde et en classe soient cohérentes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le milieu scolaire et la communauté souhaitent trouver conjointement des solutions pour faire rayonner davantage les ressources et les services offerts par les partenaires. • La communauté souhaite que les partenariats créés aient des retombées positives pour la réussite des élèves.
Forces du milieu	<ul style="list-style-type: none"> • Le matériel au gymnase répond aux intérêts des élèves. • Les enseignants encouragent les élèves à communiquer ce qu'ils comprennent et à s'autoévaluer. • Les enseignants communiquent clairement leurs attentes quant aux comportements attendus et aux tâches à accomplir. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'école encourage l'implication des parents. • Les élèves consacrent la majeure partie de leur temps à des activités directement liées à l'apprentissage. • L'école permet de développer le sentiment d'appartenance. • Le personnel maintient des attentes élevées à l'égard de tous les élèves. • Les enseignants sont capables de fournir des preuves concrètes des apprentissages des élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'école manifeste une ouverture à la différence. • Les enseignants utilisent des méthodes pédagogiques reconnues comme efficaces. • L'équipe-école est unie et orientée vers l'amélioration de la réussite des élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous manifestent de l'intérêt pour augmenter la collaboration.

Une équipe engagée à développer les compétences du 21^e siècle dans un milieu unique, riche de sa diversité.

Valeur	Exemple de manifestations chez l'élève	Exemple de manifestations chez l'adulte
Respect	<ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve de civisme (saluer, remercier, être poli, faire un message clair lors de conflit); • Prendre soin du matériel et de l'environnement qui nous entoure; • Éviter le commérage et la propagation de rumeurs; • Être ponctuel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir des approches pédagogiques adaptées aux besoins et capacités des élèves; • Traiter les situations avec confidentialité, objectivité et souci de justice; • Travailler en collégialité dans le respect des décisions communes.
Bienveillance/altruisme	<ul style="list-style-type: none"> • Aider les autres autour de soi; • Faire preuve de gentillesse envers les autres; • Prendre le temps d'écouter les autres; • S'intéresser aux autres; • Accepter les autres; • Reconnaître nos propres forces et faiblesses. 	<ul style="list-style-type: none"> • Différencier sur le plan comportemental; • Écouter de façon active et empathique; • Être attentif au besoin des autres; • S'offrir mutuellement du soutien, du réconfort et des encouragements.
Créativité	<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher des solutions aux conflits; • Prendre des risques; • Partager ses idées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Explorer différentes avenues pédagogiques; • Favoriser et encourager l'émergence de nouvelles idées; • Varier les contextes d'apprentissage permettant à l'élève d'exprimer sa singularité.

Notre contexte (2018-2019)

- Notre école est située dans l'arrondissement Beauport.
- Rang décile (indice du milieu socio-économique) : 4
- Rang décile (seuil de faible revenu) : 6
- L'école est en croissance de clientèle depuis plusieurs années.
- Les deux bâtiments regroupent environ 850 élèves — Le bâtiment Monseigneur-Robert accueille 338 élèves et le bâtiment St-Édouard accueille 520 élèves (régulier- adaptation scolaire et concentration musique).

Nos élèves (2018-2019)

- Nous avons 38 groupes (préscolaire 5 ans à 6^e année).
- Nous accueillons aussi deux groupes d'élèves de 4 ans inscrits à Passe-Partout.
- Environ 30 élèves reçoivent de la francisation.
- Près de 85%, des élèves fréquentent le service de garde.
- Notre pourcentage d'élèves ayant un plan d'intervention : 25 % pour St-Édouard et 5% pour Monseigneur-Robert.

Notre offre de service (2018-2019)

- Le bâtiment St-Édouard, offre une concentration musique pour 128 élèves. Nous accueillons aussi deux classes d'adaptation scolaire en plus des groupes réguliers.
- Au bâtiment Monseigneur-Robert, l'enseignement du Programme primaire du Baccalauréat International est offert à l'ensemble des élèves.
- Les activités parascolaires offertes dépendent des bâtiments: cheerleading, soccer, improvisation, sciences en folie, hip-hop, main à la pâte, basketball, cuisine, cours de gardiens avertis, etc.

Nos ressources (2018-2019)

Bâtiment Monseigneur-Robert	Bâtiment St-Édouard
<ul style="list-style-type: none">● 1 direction adjointe● 14 enseignants titulaires● 5 enseignants spécialistes● 1 orthopédagogue● 1 orthophoniste● 1 psychologue● 1 ergothérapeute● 1 technicienne en éducation spécialisée (selon les besoins)● 17 éducateurs (trices) en service de garde● 1 technicien(ne) en service de garde● 1 classe principale au service de garde● 1 secrétaire● Appareils technologiques :<ul style="list-style-type: none">○ Un laboratoire de 25 tablettes iPad à Monseigneur-Robert ainsi que 5 ordinateurs portables. À cela s'ajoutent 18 robots (pour le codage et la programmation).	<ul style="list-style-type: none">● 1 direction et 1 direction adjointe● 25 enseignants titulaires● 8 enseignants spécialistes● 2 orthopédaogues● 1 orthophoniste● 2 psychoéducatrices● 1 psychologue● 1 ergothérapeute● 14 techniciennes en éducation spécialisées (selon les besoins)● 23 éducateurs (trices) en service de garde● 1 technicien(ne) en service de garde● 1 classe principale au service de garde● 2 secrétaires● Appareils technologiques :<ul style="list-style-type: none">○ Un laboratoire de 24 tablettes iPad au bâtiment St-Édouard ainsi que 18 ordinateurs portables. À cela s'ajoutent 70 robots (pour le codage et la programmation).

Nos enjeux ainsi que les constats et les éléments à considérer en fonction de l'analyse des données qualitatives et quantitatives par le comité de pilotage.

Enjeu 1 : Réussite en français

Monseigneur-Robert	St-Édouard
<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer l'écart de réussite entre les garçons et les filles à la compétence <i>Lire des textes variés</i> au 3^e cycle; - Continuer de développer une compréhension commune des critères d'évaluation; - Continuer de développer une compréhension commune des mesures de différenciation (flexibilité/adaptation/modification). 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer les écarts de réussite entre les niveaux et les cycles à la compétence <i>Lire des textes variés</i>; - Augmenter le taux de réussite aux épreuves ministérielles en lecture en 4^e et en 6^e année; - Continuer de développer une compréhension commune des critères d'évaluation; - Harmoniser les interventions d'un cycle à l'autre en lien avec les stratégies de lecture.

Enjeu 2 : Réussite en mathématiques

Monseigneur-Robert	St-Édouard
	<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer les écarts de réussite entre les niveaux et les cycles à la compétence <i>Résoudre une situation-problème en mathématique</i>; - Augmenter le taux de réussite aux épreuves ministérielles en 6^e année; - Continuer de développer notre compréhension commune des critères d'évaluation; - Enseigner de façon explicite la méthodologie de résolution de problème.

Enjeu 3 : Réussite des EHDAA

Monseigneur-Robert	St-Édouard
	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage élevé d'élèves ayant un plan d'intervention; - Faible taux de réussite des élèves ayant un plan d'intervention; - Diminuer les écarts de réussite entre les élèves sans plan d'intervention et les élèves ayant un plan d'intervention; - S'assurer de la continuité des interventions dans le parcours scolaire; - S'assurer d'une communication efficace pour répondre aux besoins des élèves.

Enjeu 4 : Responsabilisation des élèves

Monseigneur-Robert	St-Édouard
<ul style="list-style-type: none">- Agentivité* chez tous nos élèves (élément du programme PP);- Collaboration pour la réussite des élèves ayant des besoins particuliers (douance, difficultés d'apprentissage);- Compréhension commune des besoins des élèves avec des besoins particuliers.	

*Le concept d'agentivité est la capacité des individus à être des agents actifs de leur propre vie, c'est-à-dire à exercer un contrôle et une régulation de leurs actes.

Enjeu 5 : Accès à des ressources diversifiées

Monseigneur-Robert et St-Édouard
<ul style="list-style-type: none">- Accès à des ressources humaines pour répondre aux besoins des élèves;- Accès à du matériel technologique et à des formations pour une utilisation efficace des ressources;- Adaptation des deux cours d'école pour répondre aux besoins et aux intérêts des élèves;- Accès aux offres de service de nos partenaires.

Enjeu 6 : Concertation et collaboration

Monseigneur-Robert et St-Édouard
<ul style="list-style-type: none">- Collaboration et la concertation entre le service de garde et les enseignants;- Collaboration avec les partenaires de la communauté;- Collaboration entre les cycles et intercycle.

Enjeu 7 : Le bien-être physique et psychologique des élèves

Monseigneur-Robert et St-Édouard
<ul style="list-style-type: none">- S'assurer de faire bouger les élèves tous les jours (consigne ministérielle)

Nos enjeux, nos orientations, nos objectifs, nos indicateurs et nos cibles

Enjeu	Bâtiment	Objectif	Indicateur	Situation actuelle	Cible (2022)
Orientation 1 : Renforcer les compétences des élèves afin de réduire les écarts de réussite entre les niveaux, entre les cycles et entre les garçons et les filles.					
Réussite en français	St-Édouard	D'ici 2022, augmenter le taux de réussite (60% et plus) de nos élèves à la compétence <i>Lire des textes variés</i> en lecture à tous les cycles.	<p>Taux de réussite (60% et plus) des élèves à la compétence <i>Lire des textes variés</i>.</p> <p>Mesuré deux fois par année.</p>	<p>Taux de réussite à la compétence <i>Lire des textes variés</i> (moyenne des années 2016, 2017 et 2018)</p> <p>1^{re} année : 81% 2^e année : 91% 3^e année : 87% 4^e année : 80% 5^e année : 98% 6^e année : 89%</p>	Augmentation annuelle
			<p>Taux de réussite (60% et plus) des élèves à l'épreuve ministérielle à la compétence <i>Lire des textes variés</i>, en 4^e et en 6^e années.</p> <p>Mesuré à la fin de l'année.</p>	<p>Taux de réussite aux épreuves ministérielles à la compétence <i>Lire des textes variés</i> (moyenne des années 2016, 2017 et 2018)</p> <p>4^e année : 70% 6^e année : 80%</p>	
	Monseigneur-Robert	D'ici 2022, augmenter le nombre de garçons ayant 76% et plus à la compétence <i>Lire des textes variés</i> au 3 ^e cycle.	<p>Pourcentage de garçons ayant 76% et plus à la compétence <i>Lire des textes variés</i> à toutes les années.</p> <p>Mesuré à la 2^e et à la 3^e étapes.</p>	<p>Pourcentage de garçons ayant 76% et plus à la compétence <i>Lire des textes variés</i> (moyenne des années 2016-2017 et 2018)</p> <p>1^{re} année : 93% 2^e année : 89% 3^e année : 96% 4^e année : 100% 5^e année : 84% 6^e année : 63%</p>	Augmentation annuelle

Enjeu	Bâtiment	Objectif	Indicateur	Situation actuelle	Cible (2022)
Réussite en mathématique	St-Édouard	D'ici 2022, augmenter le taux de réussite de nos élèves à la compétence <i>Résoudre une situation problème en mathématique*</i> à tous les cycles. <i>*la résolution d'une situation-problème engage l'élève dans un processus où il exerce différentes stratégies de compréhension, d'organisation, de solution, de validation et de communication</i>	Taux de réussite (60% et plus) des élèves à la compétence <i>Résoudre une situation problème en mathématique</i> . Mesuré à la 2 ^e et à la 3 ^e étapes. Taux de réussite (60% et plus) aux épreuves ministérielles pour la compétence <i>Résoudre une situation problème en mathématique en 6^e année</i> . Mesuré à la fin de l'année.	Taux de réussite des élèves à la compétence <i>Résoudre une situation problème en mathématique</i> . 1 ^{re} année : 84% 2 ^e année : 89% 3 ^e année : 86% 4 ^e année : 81 % 5 ^e année : 87% 6 ^e année : 73% Taux de réussite aux épreuves ministérielles à la compétence <i>Résoudre une situation problème en mathématique</i> . 6 ^e année : 65%	Augmentation annuelle
Orientation 2 : Collaborer au développement du plein potentiel de chaque élève.					
Réussite des EHDA	St-Édouard	D'ici 2022, augmenter le taux de réussite des élèves ayant un plan d'intervention en mathématique et en français, à tous les niveaux.	Taux de réussite (60% et plus) en français pour les 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e années. Mesuré à la fin de l'année. Taux de réussite (60% et plus) en mathématique pour les 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e années. Mesuré à la fin de l'année.	Taux de réussite en français pour les élèves ayant un plan d'intervention. 1 ^{re} année : 58% 2 ^e année : 88% 3 ^e année : 80% Taux de réussite en mathématique pour les élèves ayant un plan d'intervention. 4 ^e année : 73% 5 ^e année : 82% 6 ^e année : 57%	Augmentation annuelle

Enjeu	Bâtiment	Objectif	Indicateur	Situation actuelle	Cible (2022)
Responsabilisation des élèves	Monseigneur-Robert	D'ici 2022, augmenter le niveau d'engagement des élèves, notamment ceux ayant des besoins particuliers, dans les différentes sphères de leur vie scolaire (agentivité).	Niveau d'engagement des élèves.	À définir au cours de l'année 2019-2020	
		D'ici 2022, augmenter chez nos élèves le niveau d'autoefficacité (agentivité).	Niveau du sentiment d'autoefficacité des élèves.	À définir au cours de l'année 2019-2020	
Concertation et collaboration	St-Édouard et Monseigneur-Robert	D'ici 2022, augmenter le nombre de projets ou d'occasions de collaboration et de concertation impliquant les différents acteurs du milieu.	Nombre de projets de collaboration (service de garde/école, activités de transition, école/communauté). Nombre d'occasions de collaboration (planification en cycle et intercycle, équipe multidisciplinaire).	À définir au cours de l'année 2019-2020	
Orientation 3 : Faciliter l'accès et le partage des ressources afin de mieux soutenir le développement des compétences du 21e siècle.					
Accès à des ressources diversifiées	St-Édouard et Monseigneur-Robert	D'ici 2022, augmenter le taux de satisfaction du personnel et des parents quant à l'accès à des ressources humaines et matérielles dans la réponse aux besoins des élèves.	Taux de satisfaction du personnel. Taux de satisfaction des parents.	À définir au cours de l'année 2019-2020	
Orientation 4: Assurer un milieu de vie sain.					
Le bien-être physique et psychologique des élèves	St-Édouard et Monseigneur-Robert	Offrir 60 minutes d'activité physique par jour à tous les élèves.	Nombre de minutes d'activité physique par jour des élèves.	À définir au cours de l'année 2019-2020	60 minutes par jour

La cohérence de notre projet éducatif avec le Plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (PEVR)

- Lors de l'élaboration des sondages destinés aux différents groupes concernés (parents, élèves, personnel et communauté), nous avons choisi des questions en lien notamment avec les orientations du PEVR :
 - Services de qualité
 - Accès à des ressources diversifiées
 - Concertation et collaboration
 - Cohérence et continuité des interventions
- Nos enjeux de réussite scolaire ont été identifiés à partir d'objectifs du PEVR :
 - Équité
 - Cheminement scolaire
 - Maîtrise de la langue

Enjeux de notre projet éducatif	Orientations ou objectifs du PEVR
Réussite en français	Services de qualité, maîtrise de la langue et équité
Réussite en mathématique	Services de qualité
Réussite de EHDAA	Services de qualité, équité et cheminement scolaire
Responsabilisation des élèves	Services de qualité
Accès à des ressources diversifiées	Services de qualité, accès à des ressources diversifiées
Le bien-être physique et psychologique des élèves	Activité physique

Le suivi et l'évaluation de notre projet éducatif

A) Transmission et diffusion du projet éducatif

- Le conseil d'établissement doit transmettre le projet éducatif à la Commission scolaire au plus tard le 14 juin 2019 et la Commission scolaire dispose d'un délai de 60 jours pour demander que des modifications y soient apportées ou pour en différer la publication.
- Le conseil d'établissement diffuse le projet éducatif auprès des élèves et du personnel une fois le délai de 60 jours expiré. Il le dépose également dans le site Internet de l'établissement, en version PDF, pour que toute personne intéressée puisse y avoir accès rapidement.
- Le projet éducatif est présenté à l'assemblée générale annuelle des parents en début d'année.

B) Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

L'établissement doit ensuite mettre en œuvre les engagements pris dans le projet éducatif en suivant les étapes suivantes :

- Convenir annuellement avec l'équipe-école des moyens qui seront appliqués pour atteindre les objectifs et les cibles établis.
- Faire approuver les moyens retenus par la direction de l'établissement.
- Élaborer des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place.
- Adapter, au besoin, les moyens selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus.
- Poursuivre le travail avec les membres du conseil d'établissements et les collaborateurs engagés dans l'élaboration du projet éducatif : les tenir informés en leur présentant les moyens retenus et les résultats obtenus. Les moyens retenus n'ont pas à être approuvés par ces personnes.
- Mettre à jour le projet éducatif, au besoin.
- Entreprendre les travaux d'élaboration du prochain projet éducatif durant l'année 2021-2022.

C) Reddition de compte du projet éducatif

- La reddition de compte consiste à évaluer le projet éducatif et à présenter le résultat de cette évaluation à la communauté.
- L'établissement se doit de suivre et d'analyser le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser ces engagements.
- L'évaluation du projet éducatif se fait sur une base annuelle.
- Le conseil d'établissement doit transmettre de l'information à la communauté éducative sur les choix effectués par l'équipe-école et les résultats obtenus.